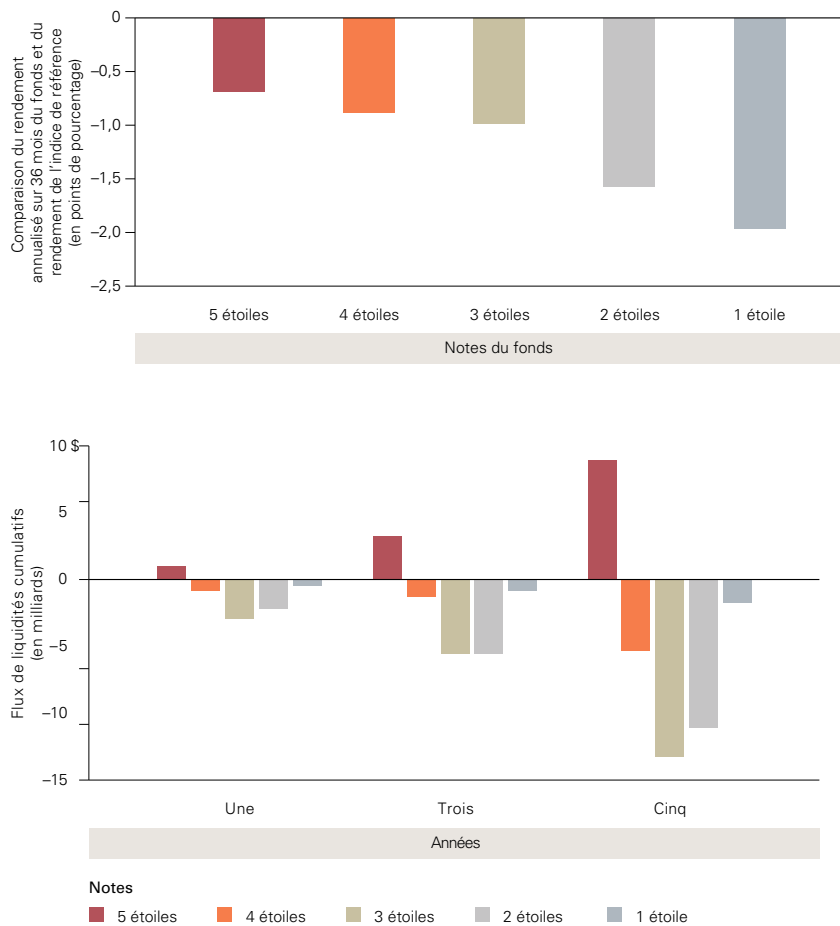


Établir des objectifs de placement clairs et adaptés

Figure 1. Les investisseurs ont tendance à acheter des fonds bien notés malgré l'insuffisance de leur rendement

Rendement des fonds par rapport à l'indice de référence, annualisé sur 36 mois



- Les investisseurs sont souvent attirés par un fonds qui semble intéressant, sans évaluer si ce dernier cadre bien avec leur plan d'ensemble. La figure 1 présente les dangers rattachés à ce comportement. Malgré que les fonds d'actions canadiennes soient, en moyenne, aux prises avec des sorties nettes de capitaux depuis 2002, ceux qui sont le mieux cotés ont bénéficié de rentrées de capitaux. Or, même les fonds comportant la cote la plus élevée ont accusé un retard sur leur indice de référence, bien qu'ils aient devancé leurs pairs assortis d'une plus faible notation.
- En vous attardant aux marchés, à l'économie ou au rendement d'un titre individuel ou d'une stratégie, vous risquez de négliger les principes qui, à notre avis, peuvent vous donner les meilleures chances de réussite financière.
- Nous croyons que votre conseiller financier peut vous aider à définir des objectifs clairs et réalistes et à élaborer un plan d'investissement en fonction de ceux-ci. Cette étape simple pourrait être très fructueuse pour vous aider à garder le cap sur vos objectifs de placement.

Remarques : Les données couvrent la période allant de janvier 2002 au 31 décembre 2016. Morningstar a modifié sa méthode d'évaluation durant cette période, mais cela n'a eu aucune incidence notable sur notre analyse. L'analyse englobe toutes les catégories de parts du Fonds d'actions canadiennes, tant les catégories actives que celles qui ont été abolies. Pour y être inclus, un fonds doit avoir une cote Morningstar et un historique de 36 mois de rendement continu après la date d'évaluation. Les rendements des fonds sont exprimés après déduction des charges, mais non des frais d'acquisition. Les résultats sont présentés en comparaison avec l'indice de référence de la catégorie des fonds, défini par Russell, mais des résultats similaires ont été obtenus par rapport aux indices MSCI et Standard and Poor's.

Sources : Les données sur les flux de liquidités, les rendements des fonds et les notes ont été fournies par Morningstar. Les données sur les indices destinées au calcul des rendements excédentaires ont été fournies par Thomson Reuters Datastream. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consulter le document de recherche de Vanguard intitulé Mutual Fund Ratings and Future Performance (Philips et Kinniry, 2010).

Figure 2. Exemple de cadre de base pour un plan de placement

Objectif	Épargner 1 000 000 \$ pour la retraite en tenant compte de l'inflation
Contraintes	Horizon de placement de 30 ans
	Tolérance modérée à la volatilité du marché et aux pertes; aucune tolérance au risque non traditionnel ¹
	Valeur actuelle du portefeuille : 50 000 \$
	Revenu mensuel net de 4 000 \$; dépenses mensuelles de 3 000 \$
	Prise en compte de l'incidence de l'impôt sur le rendement
Objectif d'épargne ou de dépenses	Volonté de verser 5 000 \$ la première année
	Intention de relever la cotisation de 500 \$ par an jusqu'à concurrence de 10 000 \$ annuellement
Répartition cible de l'actif	70 % consacrés à des fonds d'actions diversifiés et 30 % à des fonds de titres à revenu fixe diversifiés
	Pondération des placements étrangers selon les besoins
Méthode de rééquilibrage	Rééquilibrage annuel
Surveillance et évaluation	Évaluation périodique de la valeur du portefeuille à la lumière de l'objectif d'épargne, du rendement visé et de l'objectif à long terme
	Rajustement selon les besoins

Cet exemple est entièrement hypothétique. Il n'est pas fondé sur la situation d'un investisseur réel et ne doit pas être utilisé comme guide. Un plan ou énoncé de politique de placement peut être affiné ou élargi en fonction de la situation de l'investisseur. Par exemple, de nombreux conseillers financiers ou institutions pourraient trouver intéressant de définir la stratégie de placement, c.-à-d. de préciser si une répartition tactique de l'actif sera utilisée, si on recourra à des fonds gérés activement ou passivement, etc. À moins d'indications contraires, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens

Source : Vanguard.

¹ Il y a plusieurs définitions du risque, notamment celles plus traditionnelles (volatilité, pertes et manque à gagner) et certaines autres qui le sont moins (liquidité, gestionnaire et effet de levier). Les spécialistes en placements définissent généralement le risque comme étant la volatilité inhérente à une stratégie de placement ou à un actif donné. Pour en apprendre davantage sur les paramètres de risque utilisés dans le secteur financier, veuillez consulter le rapport de recherche de The Vanguard Group, Inc. intitulé *An evaluation of risk metrics* (2007) par Frank J. Ambrosio.

- Un bon plan d'investissement vous aide à garder le cap sur vos objectifs d'épargne et de dépenses, de même que sur le rôle de la répartition de l'actif et de la diversification. Sans plan précis, les investisseurs sont susceptibles de devenir des « collectionneurs de fonds » qui pourchassent le rendement, tentent de prédire les humeurs du marché et réagissent au tapage boursier.
- Le processus de planification commence par l'élaboration de votre ou de vos objectifs de placement et par l'identification de toute contrainte à laquelle vous êtes soumis, principalement votre seuil de tolérance au risque lié au marché boursier.
- Prendre soin de définir ces éléments est essentiel, puisque le plan doit être adapté à vos besoins. Comme la plupart des objectifs visent le long terme, le plan d'investissement devrait être conçu pour s'ajuster aux changements boursiers.
- En définissant des objectifs clairs et étant réaliste quant aux moyens de les atteindre, vous pouvez éviter les erreurs courantes qui pourraient entraver vos progrès. Un plan de base devrait comprendre l'élaboration d'attentes précises et réalistes concernant les taux de cotisation.
- Une fois que votre plan est en place, vous devriez l'évaluer de façon régulière avec votre conseiller.



Placements Vanguard Canada Inc.

Connectez-vous à Vanguard^{MC}

vanguardcanada.ca

Les FNB Vanguard^{MC} peuvent donner lieu à des commissions de courtage, à des frais de gestion ou à d'autres frais. Les objectifs de placement, les risques, les frais et les commissions, ainsi que d'autres informations importantes figurent au prospectus; veuillez le lire avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment, et leur rendement passé peut ne pas se reproduire à l'avenir. Les FNB Vanguard sont gérés par Placements Vanguard Canada Inc., filiale indirecte en propriété exclusive de The Vanguard Group, Inc., et ils sont offerts partout au Canada par l'entremise de courtiers inscrits.

Ce document est fourni à des fins informatives seulement. On ne devrait pas se fier aux renseignements contenus dans ce document, ceux-ci ne constituant pas des conseils de placement, fiscaux ou basés sur des recherches. Ce document ne constitue d'aucune façon une recommandation, explicite ou implicite, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou en vue d'adopter une stratégie de placement ou de portefeuille précise. Les opinions et perspectives exprimées dans ce document ne prennent pas en considération les objectifs de placement, les besoins, les restrictions, ni les circonstances propres à un investisseur particulier. Par conséquent, elles ne devraient pas servir de base à une recommandation de placement précise. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre fiscaliste pour obtenir des conseils financiers ou fiscaux concernant votre situation particulière.

Les renseignements, figures, graphiques et tableaux présentés dans ce document peuvent changer sans préavis. Bien que les renseignements aient été rassemblés de sources considérées comme étant fiables, Placements Vanguard Canada Inc. ne fournit aucune garantie quant à l'exactitude, à l'intégralité, à la fiabilité ou au caractère opportun des renseignements présentés et quant aux résultats qui pourraient découler de leur utilisation.

Dans ce document, toutes les références à « Vanguard » sont utilisées à des fins de commodité seulement et pourraient faire référence, le cas échéant, à The Vanguard Group, Inc., et pourraient inclure ses sociétés affiliées, y compris Placements Vanguard Canada Inc.

Tous les placements, y compris ceux qui tentent de reproduire le rendement des indices, sont assujettis à des risques, dont la possibilité de perdre le capital investi. La diversification ne garantit pas un profit et ne protège pas contre les pertes en cas de repli boursier. Même si les FNB sont conçus pour être aussi diversifiés que les indices qu'ils tentent de reproduire et qu'ils peuvent procurer une diversification supérieure à celle qu'un investisseur individuel peut obtenir à lui seul, un FNB donné n'est pas nécessairement un placement diversifié.